



# MICROFEL



L'assemblée générale 2020 n'a pas pu se tenir à la date programmée du 28 mars pour les problèmes sanitaires que vous connaissez.

Une consultation des adhérents par internet a été réalisée pour que les actions en cours puissent se poursuivre avec les décisions appropriées.

Vous trouverez dans la rubrique Actualités – réunions du site [Microfel.org](http://Microfel.org), l'ensemble des documents qui ont été élaborés et soumis au vote des adhérents.

Le nombre de réponse permet de valider cette AG dans ce contexte particulier.

Un nouveau Conseil d'Administration se réunira début septembre pour entériner un certain nombre d'engagements.